

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Numéro de l'appel d'offres : NA

**Description de l'appel
d'offre :**

PROJET D'EXHAURE DE LA MINE KOV EOI - Génie civil et
terrassément – EOI - Civil and Earthworks KOV DEWATERING
PROJECT SMPP

Date limite : 11 Novembre 2026

Présentation de l'entreprise KCC S.A

Kamoto Copper Company (KCC) est une entreprise minière de renommée mondiale qui produit de manière responsable du cuivre et du cobalt, des ressources essentielles pour améliorer et moderniser notre mode de vie. KCC est le premier producteur de cuivre en Afrique et le premier producteur de cobalt au monde. Elle est située à Kolwezi, dans la province de Lualaba, en République Démocratique du Congo. Le portefeuille d'actifs de KCC comprend deux (2) exploitations à ciel ouvert (KOV & Mashamba East), une (1) mine souterraine (KTO), le concentrateur de Kamoto et la raffinerie de Luilu, avec une capacité de 300 000 tonnes de plaques de cuivre par an et 40 000 tonnes d'hydroxyde de cobalt. KCC est un employeur offrant l'égalité des chances et promeut activement la diversité sur son lieu de travail.

Description Des Services

Le lot prévu comprend les travaux de génie civil et de terrassément nécessaires à l'installation de la station de pompage d'assèchement de KOV. Les quantités définitives, les limites des travaux, les interfaces et les responsabilités en matière de matériaux seront définies dans les plans d'appel d'offres, le bordereau des quantités et le cahier des charges. Les activités devront être conformes aux plans approuvés et aux exigences de KCC, avec un accès progressif coordonné avec les opérations et les autres entreprises.

1 Mise en place du site

L'entrepreneur doit :

- Mise en place et démantèlement des installations, des équipements et des services temporaires du site ; réalisation des levés topographiques, de l'implantation et de la vérification des niveaux existants par rapport aux points de contrôle topographiques établis.

- Avant toute excavation, vérifiez auprès du KCC les services identifiés ; protégez les infrastructures opérationnelles et maintenez les voies d'accès et de drainage approuvées.

2 Travaux de terrassement et préparation des fondations

L'entrepreneur doit :

- Dégager et préparer les zones de travail désignées ; effectuer les travaux de terrassement et de remblai, les plateformes de travail et les accès associés dans les limites de travail définies.
- Excaver les fondations, les tranchées, les puisards et les structures de drainage ; assurer le soutènement des fouilles, l'assèchement et le drainage temporaire selon les méthodes approuvées.
- Retirer les matériaux non conformes et mettre en place un remblai de remplacement approuvé, conformément aux recommandations géotechniques et aux exigences de conception émises. Gérer les sols affectés selon les procédures environnementales approuvées par KCC.
 - Utiliser des matériaux de remblai approuvés là où c'est nécessaire, les transporter, les mettre en place, contrôler leur humidité et les compacter en couches contrôlées ; remblayer autour des structures achevées.

3 Construction en béton et génie civil

L'entrepreneur doit :

- Réaliser tous les travaux de génie civil associés conformément aux plans de construction émis, y compris, mais sans s'y limiter, les fondations, les socles, les dalles, les armatures, le scellement, le coulis et les éléments coulés dans le lot, poser et vérifier les boulons de fixation, les manchons et les éléments encastrés ; coordonner les gabarits, les tolérances et les niveaux de transfert avec les entrepreneurs en installation d'équipement et de structure.
- Réaliser le drainage des eaux pluviales, les finitions de surface et les accès conformément au cahier des charges.

Comment Manifester Votre Intérêt :

Si vous êtes intéressés par cette présélection et remplissez les exigences minimales du ou des lots concernés, il vous est prié d'ouvrir le lien suivant : [Supplier Portal](#), pour confirmer votre participation et indiquer le ou les lots pour lesquels vous postulez.

Note :

Nous ne demandons à aucun moment de paiement, frais ou avantage, à quelque étape que ce soit du processus d'appel d'offres.

Toute demande de paiement, commission ou rétrocommission, formulée directement ou indirectement au nom de notre société, doit être considérée comme frauduleuse et signalée immédiatement.

Nous appliquons une politique de tolérance zéro envers toute forme de fraude ou de corruption, qu'elle soit publique ou privée.

Tout acte ou toute tentative de corruption doit impérativement être déclaré via notre plateforme sécurisée : <https://glencore.raisingconcerns.org/>.
Toute violation avérée entraînera des sanctions strictes, conformément aux lois en vigueur et à notre Code de conduite.